

Zeitschrift: Défis / proJURA

Herausgeber: proJURA

Band: - (2019)

Heft: 10

Artikel: Les clubs services

Autor: Veya, Fabienne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-853463>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les clubs services

Dans l'univers des associations et des institutions, les clubs services tiennent une place spécifique depuis des décennies.

Lions Club, Kiwanis, Rotary Club, Soroptimist, Zonta Club, ils font partie intégrante du paysage du bénévolat et des actions en faveur d'autrui. C'est le cas du Zonta Club de Delémont. Créé en 1953, il est un des plus anciens de Suisse romande. Son credo? Organiser diverses activités pour la récolte de fonds afin de soutenir financièrement des jeunes filles ou des femmes de la région et améliorer leur accès à la formation. «Au départ, le Zonta Club était une œuvre dite charitable typique, explique Fabienne Veya, présidente. Avec le temps, les choses ont évolué et l'état d'esprit est beaucoup plus participatif désormais.»

Actuellement, le Zonta Club Delémont compte 53 membres et couvre les districts de Delémont, de Porrentruy, des Franches-Montagnes, de Moutier et de Courtelary. En somme le Jura historique. Mais alors, comment s'organise financièrement un club service? «Les activités que nous mettons sur pied et qui vont de notre présence au marché de Noël, à la Danse sur la Doux, aux braderies, en passant par l'organisation d'une soirée sur invitation par exemple, représentent 60% de nos rentrées financières. Les 40% restants sont les cotisations des membres, dont une partie est reversée pour le soutien de projets internationaux et l'autre pour nos projets locaux.»

Convaincre pour récolter

Chaque année, le Zonta Club Delémont reverse ainsi sous forme de bourses environ 20'000 francs récoltés au cours de l'année, tandis qu'un prix Zonta Delémont de 5000 francs est remis tous les deux ans à des femmes pionnières jurassiennes. «Nous assurons au minimum 17 bourses par an, détaille notre interlocutrice. Et les demandes de soutien sont en augmentation depuis quelques années.» Recruter des membres, conscientiser le grand public sur l'importance d'un soutien financier en faveur d'un projet professionnel local: convaincre est un combat de tous les instants pour la majorité des clubs services. «Nous ne recevons pas de dons en tant que tels, contrairement à d'autres institutions. Nos membres déplient beaucoup d'énergie à créer des événements qui permettront de récolter de l'argent. Elles le font avec énormément d'enthousiasme. La notion de bénévolat prend ici aussi tout son sens.»



Fabienne Veya,
présidente du Zonta Club Delémont